

Date : 8 mars 2025

Lieu : Centre Sportif de Limal

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Présence et droits de votes

CA BWBC Présents Audrey Cathelyns, Didier Vanleeuw, Olivier Tillet
Excusés : Quentin Ballinger, Frédéric Schmitt
Absents : Francis Offermans, Emmanuel Bonami

CLUBS : Les clubs sont représentés comme suit :

Mat	Nom	Abréviation	Présence
12	Forza Uccle	FUCC	Présent
20	YOOOP TIGERS JETTE	YTJV	Présent
24	C.A.P.C.I.-WB	CAPCI	Présent
40	Flashing Femina Smash Ett	FFSE	Présent
108	Sporta Brussels Volley	SBV	Présent
222	VC Moortebeek	MOOR	SansDroit
563	Union Drogenbos VB	DROG	Présent
601	Royal U.S. Bousval	RUSB	SansDroit
604	Imo Tubize VC	IMOT	Présent
610	Limal Ottignies Smashing	LOSM	Présent
802	VC Perwez	PERW	Présent
1064	Bruxelles Est VC	BEVC	Présent
1251	Ancienne Volley Ball	ANCI	Présent
1438	V.C. Brainois	BRAI	Présent
1563	BW Nivelles Volley	NIVE	SansDroit
1762	Royal Rixensart Volley	RRIX	Présent
1899	VC Chaumont	CHAU	Présent
2005	GUIBERTIN	GUIB	Présent
5164	Star-Ice	STAR	Présent
5214	Villers Volley	VILL	Présent
5217	Volley Club Eagles	EAGL	SansDroit
5221	Phenix Koekelberg Volley	KOEK	Présent
5223	BARBAR IXELLES VOLLEY	BAIX	Présent
5224	VBC Lasne	LASN	Présent
5229	RELAX JODOIGNE	RJOD	Présent
8002	Bruxelles Capitale Loisirs		SansDroit
8007	Brabant Wallon Loisirs		SansDroit

Le nombre total de votes est de 57. La majorité est à 29.

2. Introduction

Harry Mabilie déplore que seulement 2 administrateurs du BWBC, Audrey Cathelyns et Didier Vanleeuw soient présents, 3 ensuite avec l'arrivée tardive d'Olivier Tillet. Il est rappelé aux clubs bruxellois qu'une place d'administrateur est vacante.

3. Propositions de modification du ROI

L'AGE n'a que 2 points à l'ODJ

1. Mise en conformité de l'article 270 du R.O.I.
Adaptation de la structure du championnat pour accueillir plus de 65 équipes
2. Modification du processus de montées/descentes

Une présentation détaillée est faite pour clarifier l'amendement et la proposition initiale du groupe de travail à l'origine de cette proposition.

La Commission d'examen a statué à l'unanimité l'amendement proposé par l'administrateur de la CS. Harry Mabilie conteste cette unanimité car l'ensemble des membres ayant participé au groupe de travail n'était pas présent lors de la CE.

Après vérification de l'article 16 des statuts, il s'avère que le rapport de la CE est bien pris à l'unanimité des membres présents.

Article 16 – Statuts du BWBC

Les amendements et les propositions de modification font l'objet d'un examen effectué par la CE.

Celle-ci statue :

- à l'unanimité des membres présents, ...
- à la majorité de ses membres présents, ...

Résultat des votes :

	POUR	CONTRE	ABST	DECISION
Art. 270 19.2	47	12	0	Approuvé
Art. 275 20.2	51	0	6	Approuvé